

DOSSIER RISQUE CYCLONIQUE RÉUNION

Historique des évènements majeurs à La Réunion depuis plus d'un siècle¹

- ▶ Février 1932 – Cyclone – 100 morts
- ▶ Janvier 1948 – Cyclone – 165 morts et dégâts énormes (perte totale pour les cultures vivrières)
- ▶ Février 1962 – Cyclone Jenny – 36 morts ; dégâts importants dus au vent
- ▶ Janvier 1966 – Cyclone Denise – 3 morts ; dégâts importants
- ▶ Janvier 1980 – Cyclone Hyacinthe – 25 morts ; dommages considérables dus aux pluies
- ▶ Février 1987 – Tempête Clotilda – 9 morts ; dégâts très importants
- ▶ Janvier 1989 – Cyclone Firinga – 4 morts ; dégâts très importants
- ▶ Janvier 1993 – Cyclone Colina – 2 morts ; dégâts importants
- ▶ Janvier 2002 – Cyclone Dina – dégâts très importants
- ▶ Mars 2006 – Tempête Diwa – maisons emportées le long des berges de la Rivière des Pluies
- ▶ Février 2007 – Cyclone Gamède – 2 morts et 90 blessés – dégâts importants dont l'effondrement du pont de la Rivière Saint-Étienne
- ▶ Mars 2009 – Cyclone Gael – 2 morts – dégâts importants
- ▶ Janvier 2013 – Cyclone Dumile – dégâts importants,
- ▶ Janvier 2014 – Cyclone Bėjisa – 1 mort et 17 blessés dont 2 graves ; dégâts importants
- ▶ Mars 2015 – Tempête Haliba – fortes pluies et inondations.

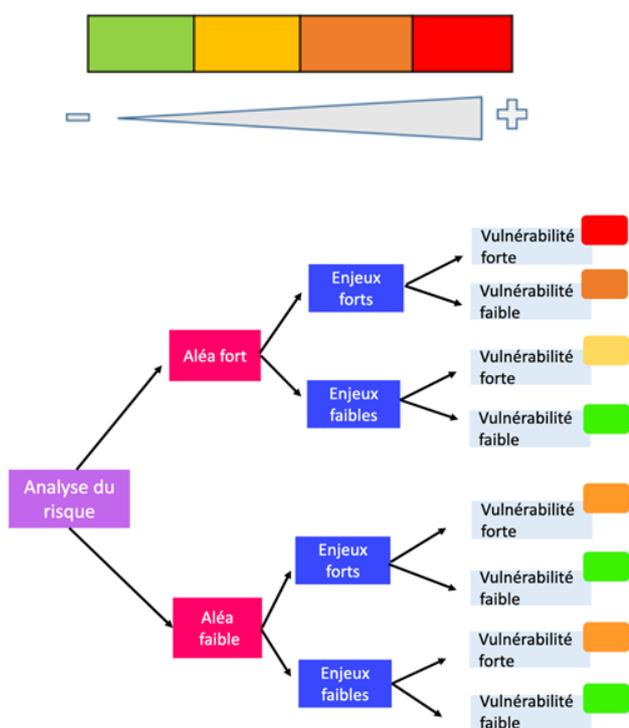
Le caractère destructeur des phénomènes cycloniques est dû¹

- aux vents, dont les rafales peuvent dépasser les 300 km/h.
- aux précipitations souvent torrentielles, source d'aléas importants : inondations, glissements de terrain et coulées boueuses en particulier ;
- à une surélévation du niveau de la mer anormale et temporaire

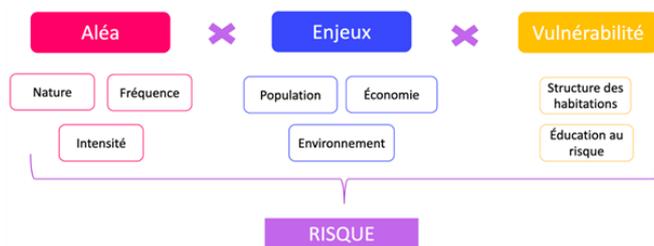
L'ALÉA : PROBABILITÉ ET INTENSITÉ D'UN FUTUR PHÉNOMÈNE NATUREL¹

La menace cyclonique à La Réunion s'étend de décembre à avril, avec un maximum de risque sur les trois mois d'été austral, entre janvier et mars. Néanmoins, des cyclones ont déjà été observés dès le mois d'octobre et jusqu'en mai. Même si statistiquement, il apparaît que les régions est et nord-est de La Réunion sont davantage exposées, tous les secteurs de l'île sont néanmoins susceptibles d'être touchés.

ESTIMATION DU RISQUE²



DÉFINIR LE RISQUE²



LES ENJEUX : CONSÉQUENCES SUR LES PERSONNES, LES BIENS ET L'ENVIRONNEMENT¹

Conséquences humaines : Décès et blessures.

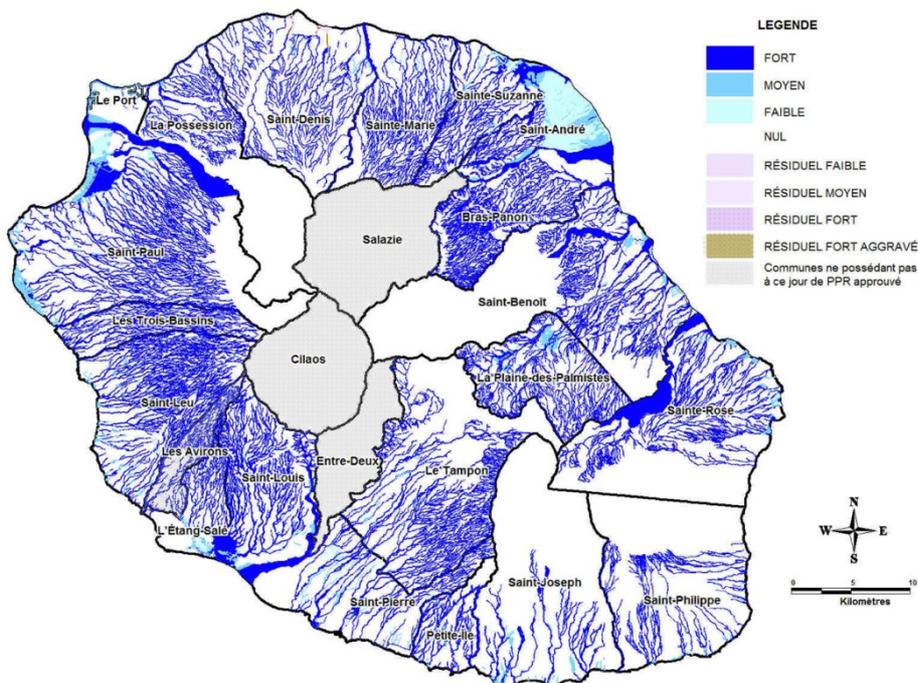
Conséquences sur les biens : bâtiments, routes, réseaux d'eau et d'électricité... Ces destructions peuvent avoir un coût considérable.

Conséquences sur l'environnement : destructions des zones forestières, des cultures, du bétail, dégâts sur la faune et la flore.

¹Extrait du [dossier départemental des risques majeurs à la Réunion \(2016\)](#)

²Extrait du [diaporama Eduscol associé à Lumni sur les risques](#)

ZONAGE DES ALÉAS INONDATIONS DES PROCÉDURES PPR APPROUVÉES OU EN COURS (PAC) – ÉTAT DES LIEUX AU 30 JUIN 2015



LES MESURES PRISES FACE AUX RISQUES¹

- Les règles de construction para-cyclonique destinées à améliorer la résistance générale du bâti contre les cyclones et surtout contre les vents violents.
- L'aménagement du territoire
- La surveillance météorologique : La surveillance des dépressions et cyclones tropicaux. Ces images permettent de localiser le centre de la perturbation et donc, d'une image sur l'autre, de déterminer son déplacement ; l'utilisation de techniques d'analyse fiables et performantes permettent également d'en apprécier l'intensité. L'analyse des perturbations tropicales, leur suivi et la prévision de leur trajectoire et de leur intensité permettent de déclencher à temps les alertes cycloniques.
- La gestion de crise et les systèmes d'alertes cycloniques et de vents forts.

LA VULNÉRABILITÉ DES HABITATIONS²



LES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ALERTE CYCLONIQUE À LA RÉUNION

Consignes à la population

PRÉ-ALERTE JAUNE CYCLONIQUE	ALERTE ORANGE CYCLONIQUE	ALERTE ROUGE CYCLONIQUE	ALERTE VIOLETTE CYCLONIQUE	PHASE DE SAUVEGARDE CYCLONIQUE
JE M'INFORME	JE ME PRÉPARE	JE ME CONFINE	JE ME CONFINE	JE ME TIENS INFORMÉ DES CONSIGNES
Menace potentielle dans les jours à venir (plus de 24 heures)	Danger dans les 24 heures	Danger imminent	Danger exceptionnel	La menace cyclonique est écartée mais il reste des dangers
Tenez vous informé.	Tenez vous informé.	Tenez vous informé.	Tenez vous informé.	Tenez vous informé.
Suivez les prévisions météorologiques et les bulletins d'information.	Tous les établissements scolaires et les crèches ferment, mais l'activité économique continue.	Le passage en alerte rouge cyclonique est annoncé avec un préavis de 3 heures.	Le passage en alerte violette cyclonique est annoncé avec un préavis de 3 heures.	Ne franchissez pas les radiers submergés ou les ravines en crues.
N'entreprenez pas de longues randonnées en montagne, ni de sorties en mer de plus de 24 heures.	Rentrez les objets que le vent peut emporter.	Profitez de ce préavis pour rejoindre votre domicile ou vous mettre à l'abri.	Restez confiné.	Tous les établissements scolaires et les crèches restent fermés, mais l'activité économique peut reprendre.
Vérifiez vos réserves (conserves, eau, piles pour radio et lampes, médicaments, ...)	Rentrez vos animaux.	Passé ce délai la circulation est strictement interdite.	Ne sortez en aucun cas.	Ne touchez pas les fils électriques tombés à terre.
Si vous êtes en insuffisance rénale ou respiratoire, rapprochez-vous sans délai de votre établissement de santé habituel.	Protégez vos portes et fenêtres (volets, planches...)	Ne téléphonez qu'en cas de nécessité.	Ne téléphonez qu'en cas d'absolue nécessité.	N'encroûtez pas les lignes téléphoniques.
Ne vous approchez pas du rivage en cas de forte houle.	Vérifiez vos réserves (conserves, eau, piles, médicaments...)	Restez informé.	Restez informé.	Ne gênez pas les équipes de secours.
Assurez vous de connaître l'adresse et le téléphone du centre d'hébergement le plus proche de votre domicile.	Vérifiez l'adresse et le téléphone du centre d'hébergement le plus proche.	Restez calme ne paniquez pas.	Restez calme ne paniquez pas.	Attention à la qualité de l'eau que vous buvez. Préférez l'eau en bouteille ou traitez l'eau du robinet si vous devez la boire.
Notez les numéros de téléphone utiles : Samu 15, Pompiers 18, Police et gendarmerie 17, le répondeur de Météo-France.	Préparez une évacuation éventuelle.	Attendez la levée de l'alerte rouge cyclonique pour sortir et ne prenez votre véhicule que si le réseau routier est annoncé praticable.	L'alerte violette sera suivie d'une phase d'alerte rouge pour permettre une reconnaissance du réseau routier. Attendez la levée de l'alerte pour sortir.	Assurez vous que la circulation est autorisée et ne prenez votre véhicule qu'en cas de nécessité.

En pré-alerte jaune cyclonique ou même en alerte orange cyclonique, il peut faire beau... ou mauvais ! En effet il est fréquent que l'arrivée d'une tempête ou d'un cyclone soit précédée de beau temps.

¹Extrait du [dossier départemental des risques majeurs à la Réunion \(2016\)](#)

²Extrait du [diaporama Eduscol associé à Lumni sur les risques](#)